

Les 10 km de Saint-Paul-lès-Dax

Dimanche 5 juin 2011

départ 9 h 30 du Lac de Christus

départ handisport à 9 h 25



Course sur route ouverte à tous organisée par l'Association Saint-Pauloise de Courses Hors Stades

Renseignements et inscriptions

www.topchrono.biz

Office de Tourisme - Tél. 05 58 91 60 01

www.st-paul-les-dax.fr



Saint-Paul-lès-Dax



Association Saint-Pauloise



de Courses Hors Stades

Règlement de la Course

Article 1 : Organisateurs

L'association Saint-Pauloise de Courses Hors Stades organise la course pédestre "Les 10 km de Saint-Paul-lès-Dax". L'épreuve a le label régional FFA qualificative pour le championnat de France.

Article 2 : Distance du Parcours

Le parcours est de 10 km (mesurage FFA) sur route, principalement en environnement boisé.

Article 3 : Conditions de participation

Epreuve ouverte à tous les individuels âgés de 16 ans ou plus. Tout participant devra justifier :

- pour les licenciés FFA et FFTriathlon : la photocopie obligatoire de la licence à joindre à l'inscription.
- pour les non licenciés : fournir obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition (de moins de un an) ou photocopie à joindre obligatoirement à l'inscription. Les mineurs devront en plus justifier d'une autorisation parentale.

Article 4 : Assurances

L'organisateur est assuré pour la responsabilité civile chez MMA. Les licenciés sportifs bénéficient de l'assurance liée à leur licence. Les non-licenciés doivent s'assurer personnellement.

Article 5 : Inscriptions

Chaque inscription fera l'objet d'un bulletin individuel dûment rempli accompagné des documents cités à l'article 3 ci-dessus.

- Par correspondance ou à l'Office de Tourisme : 9 €.
- Le jour même, au départ de la course, de 7 h 30 à 9 h : 13 €

Article 6 : Dossards et puces

Chaque coureur inscrit par correspondance pourra retirer son dossard, sa puce électronique (50 € vous seront facturés en cas de perte) et un lot surprise à partir du vendredi 3 juin et jusqu'au samedi 4 juin 2011 à l'Office de Tourisme de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h. Le jour même, au départ de la course, de 7 h 30 à 9 h.

Article 7 : Remise des prix

Des bons d'achat, des lots gastronomiques, des récompenses et des coupes seront remis aux 3 premiers hommes et femmes du classement scratch et au premier de chaque catégorie, homme et femme.

Article 8 : Tirage au sort

L'association organisatrice mettra en jeu divers lots destinés aux seuls participants de cette épreuve. Ils seront attribués par tirage au sort. Les prix seront les suivants :

1er prix : un bon d'achat de 600 euros à valoir chez Selectour Duverger à Dax

2ème prix : un week-end pour 2 personnes à Eugénie-les-Bains à la Villa Rose chez Michel Guérard

3ème prix : une semaine dans une station de ski pyrénéenne (appartement, et forfaits)

4ème prix : 6 mois d'abonnement à Océania Club

5ème prix : un VTC offert par Décathlon

6ème prix : 2 places pour le match de rugby France/Irlande le 13 août au stade Chaban-Delmas à Bordeaux

7ème prix : une journée landaise à Dax : 2 inscriptions pour la feriascapade + 2 repas à l'estanquet + 2 entrées au concours landais en ouverture des Fêtes de Dax 2011

Les prix seront attribués en nature et ne pourront faire l'objet d'une contre-valeur en argent. La présence du coureur sera obligatoire et il devra présenter son dossard dans la minute suivante, faute de quoi, il sera procédé à un autre tirage. Tout coureur gagnant ne peut participer aux tirages suivants. Ne pourront participer au tirage les personnes directement liées à l'organisation de la course. L'organisateur se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications d'identité nécessaires par rapport à la liste des engagés.

Article 9 : Droit à l'image

Les coureurs acceptent que leur image soit utilisée dans diverses communications de l'épreuve.

Article 10 :

La participation aux "10 km de Saint-Paul-lès-Dax" implique l'acceptation du présent règlement.



Le mot de Danielle Michel, Maire de Saint-Paul-lès-Dax

En ce week-end des 4 et 5 juin, le Sport est à la fête à Saint-Paul-lès-Dax !

Le Samedi, seul, en famille ou entre amis, vous pourrez participer à un Défi Sport et profiter du sublime cadre offert par le Lac de Christus.

Le Dimanche, c'est la traditionnelle course des 10 kilomètres de Saint-Paul qui vous permettra cheminer à travers les espaces naturels et patrimoniaux de notre commune.



A toutes et à tous, je souhaite un agréable week-end sportif.



Le mot de Maïté Sarda, Présidente de l'Association

Depuis 9 ans maintenant, l'association saint-pauloise de courses hors stades met tout en oeuvre pour faire des 10 km une manifestation sportive dynamique et chaleureuse. Cette journée sera en effet, placée sous le signe de la fête et des valeurs véhiculées par le sport. Des moments de partage que notre ville aime vivre !

J'adresse donc par avance tous mes encouragements et mon soutien aux participants.

Bon à savoir

Horaire et lieu de départ : 9 h 30 du lac de Christus (devant l'Hôtel du Lac), handisport à 9h25

Parkings : Des stationnements seront balisés autour du lac

Assistance médicale : Croix-Rouge de Dax et un médecin de course

Ravitaillements (5ème km et arrivée) : Assurés par la Base de Loisirs ,offerts par Intermarché

Epongeages aux 3ème et 8ème km

Sécurité assurée par la base EALAT de Dax

Organisateur Association Saint-Pauloise de Courses Hors Stades - Mairie - BP 50
Avenue du Maréchal Foch - 40992 Saint-Paul-lès-Dax Cedex

Merci à nos partenaires





Bulletin d'inscription et certificat médical

Nom : Prénom :

Homme

Femme

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance :/...../.....

N° de licence FFA : Club :

N° de licence Triathlon : Club :

E-Mail:..... @

Je soussigné(e)certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et accepte de m'y conformer.

Signature du participant

Signature des parents (pour les mineurs)

à compléter et à retourner obligatoirement avec un certificat médical de moins d'un an de non contre indication à la course à pied (original gardé par l'organisateur) ou photocopie de licence sportive en cours et autorisation parentale pour les mineurs (âge minimum 16 ans) **avec** les frais d'inscription à régler par chèque à l'ordre de **L'Association Saint-Pauloise de Courses Hors Stades.**

9€ avant le 5 juin

13 € le 5 juin

chèque

espèces

à : Office de Tourisme - BP. 100 - 40993 Saint-Paul-lès-Dax Cedex

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPETITION

Je soussigné(e)

Docteur en médecine, demeurant à

certifie avoir examiné

né(e) le..... et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique de la course à pied en compétition .

Fait à : Le

Signature et cachet du medecin

